



COMPTE-RENDU **Conseil de quartier Bordeaux Sud**

Lundi 15 mai 2023, Chapelle du CROUS



Etaient présents :

- Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Claudine Bichet, Première adjointe au Maire chargée des finances, de la transition énergétique et de l'égalité femmes/hommes
- Tiphaine Arduouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Lucas Lopes, Responsable des événements, des quartiers et de l'espace public
- Les services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole
- 95 habitants et habitantes

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :
[Comptes rendus des réunions publiques | Bordeaux](#)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
INFORMATION RELATIVE AU GRAND DIALOGUE CITOYEN	2
CULTURE	3
MOBILITES DOUCES	4
CONCLUSION	6

INTRODUCTION

Olivier Cazaux, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Sud

Olivier Cazaux a découvert la chapelle du Crous voici 15 ans. Il s'agit d'un lieu relativement confidentiel pour les Bordelais et chargé d'histoire. La chapelle a été construite en 1850 par la confrérie des Capucins. En tant que propriétaire de l'établissement, le Crous a pris en charge sa restauration. La nouvelle rosace pourra prochainement être admirée par les Bordelais, par exemple lors des journées du patrimoine. A cet égard, la chapelle constitue un patrimoine qui renvoie au premier thème du présent conseil de quartier, à savoir la culture.

INFORMATION RELATIVE AU GRAND DIALOGUE CITOYEN

Claudine Bichet, Première adjointe au Maire chargée des finances, de la transition énergétique et de l'égalité femmes/hommes

Le thème du premier Grand Dialogue Citoyen est celui de l'urgence climatique. A la fin 2022, le plan climat de Bordeaux Métropole a été révisé avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Il met l'accent sur la nécessité pour tous les acteurs de modifier leurs comportements.

Pour sa part, la collectivité a la main sur environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire. La ville de Bordeaux accélère bien entendu tous les projets qu'elle dirige pour atteindre l'ambition à l'horizon de 2050. Néanmoins, les 90 % restants sont associés aux modes de vies des habitants et à la vie des entreprises. Il convient donc de repenser le modèle de société. L'atteinte de la neutralité. Il est donc fondamental de prendre le temps de la discussion dans un format participatif et avec le plus grand nombre.

La collectivité doit également changer d'approche et s'appuyer sur les nombreuses initiatives existantes dans le territoire pour les renforcer et les diffuser.

Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Le Grand Dialogue Citoyen durera une année entière, pour se conclure en février ou mars 2024. Il est décliné en 3 temps :

- l'étape de « l'effervescence » : recensement des initiatives et des solutions et réflexion collective sur la manière d'être plus impactant sur le changement climatique. Tous les habitants sont invités à contribuer à ce temps sur « participation.bordeaux.fr. » ;
- la convention de 100 Bordelais, dont 10 seront tirés au sort parmi des volontaires, qui travailleront sur l'identification des sujets majeurs issus de la première étape ;
- l'analyse des éléments recensés et la recherche de nouvelles façons de lutter contre le changement climatique.

Les éléments qui ressortent du questionnaire soumis aux habitants sont ceux de l'eau et de son partage, la question de la rénovation énergétique, la santé et l'abaissement de la température de la ville, notamment pendant l'été. En outre, dans le cadre du plan climat de la Métropole, les Bordelais ont pointé la nécessité d'améliorer l'offre de transports en commun et de favoriser la pratique de la marche.

Enfin, le parlement mobile se rendra à Bordeaux Sud le 14 juin 2023 dans le cadre du Grand Dialogue Citoyen.

CULTURE

Olivier Cazaux, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Sud

Bordeaux est très riche de son patrimoine. Olivier a semblé utile de faire le point sur la culture pour le présent conseil de quartier. La politique culturelle poursuit 3 grands objectifs :

- garantir à tous un droit à la vie culturelle : « faire culture » ensemble et s'occuper de la jeunesse ;
- mettre l'art et la culture au cœur de la transformation urbaine : programme Ma Rue Respire (arts de Rue) par exemple ;
- soutenir et accompagner un environnement propice à la création : favoriser les résidences d'artistes à l'aide d'une nouvelle gouvernance (forum de la culture).

Lucas Lopes, Responsable des événements, des quartiers et de l'espace public

Le quartier de Bordeaux Sud est particulièrement dense en matière de propositions artistiques et culturelles. Le dispositif « Ma Rue Respire » est testé depuis avril avec 3 collectifs (La Rue Utopique, Toc Toc et VialaRue). Les représentations ont lieu chaque dimanche entre 10 et 18 heures. Au total, Bordeaux Sud compte plus de 60 projets, dont le festival *Chahuts*, qui développe chaque année les arts de la parole pendant 10 jours dans le secteur Saint-Michel. D'autres spectacles traitent des sujets d'actualité, comme la question du genre et la guerre en Ukraine. Le festival *Relache* investit l'espace public chaque été. Ce projet inclut plus de 20 concerts de rock, blues, funk, cumbia et reggae, dont certains sont organisés à Bordeaux Sud.

Le projet *Einstein on the beach*, pour sa part, porte sur les pratiques sonores expérimentales dans l'espace public, avec des « surgissements musicaux » entre la place des Capucins et la place Nansouty. Enfin, un projet de lieu de vie temporaire a émergé sur le site LUMI afin d'accueillir des ateliers et des programmations transitoires. Dans un premier, ce site sera investi par *Bruit du Frigo* pour loger des ateliers et des projets culturels avec les habitants.

Temps d'échanges

▪ Programmation culturelle

« *Le théâtre de la Lucarne accueille de nombreuses compagnies, dont la mienne. Or on veut me mettre à la porte.* »

« *Les expositions habituellement logées à la cour Mably lors des journées du patrimoine ont été expulsées cette année pour laisser la place à célébration de la victoire de Monsieur Pinochet organisée par l'association France-Chili. Pourquoi ce choix ?* »

Olivier Cazaux signale que la cour Mably n'est pas située dans le quartier Bordeaux Sud. Une réponse écrite sera néanmoins apportée. Par ailleurs, la municipalité souhaite mutualiser le théâtre de la Lucarne. La première expérience en la matière a été très enrichissante pour tous.

▪ Ma Rue Respire

« *J'ai l'impression que Ma Rue Respire n'a pas lieu en mai.* »

Olivier Cazaux explique que 3 dates ont été retenues initialement. Malheureusement, le SDIS, c'est-à-dire les pompiers, a souhaité préserver leur accès à la place des Capucins et l'a notifié tardivement. Le spectacle et les activités ont donc été transférés vers la rue des Douves.

▪ Politique de programmation

« *Comment la sélection des spectacles est-elle réalisée ?* »

Lucas Lopes indique que, selon la politique de l'équipe municipale, la Direction de la Culture n'est quasiment plus chargée de la programmation. Cette charge revient aux structures associatives. Chacun est invité à consulter le document « *Bordeaux quartiers d'été* », qui recense l'ensemble des programmations des associations ainsi que les offres sportives de l'été 2023.

▪ « *Des études des nuisances sonores ont-elles été réalisées lors des concerts très fréquents au square Dom Bedos ?* »

Lucas Lopes note que la problématique est de trouver un point d'équilibre entre la tranquillité publique, le foisonnement culturel de la jeunesse et les projets portés par les collectifs musicaux, sachant que de très nombreux projets nécessitant d'investir l'espace public ont émergé dans le cadre de la crise du Covid. Une des nouvelles règles consiste ainsi à conclure toute programmation musicale à minuit au plus tard. L'activation d'événements est également limitée à 3 jours par site. La durée d'exposition est aussi limitée.

Une étude acoustique a été effectuée au square Dom Bedos afin d'indiquer aux organisateurs la conduite à tenir en matière d'orientation des systèmes de son. Le cadre légal a enfin été rappelé à tous les opérateurs. Des tests de vérification seront engagés sur cette base technique.

▪ Urgence climatique

« *Le préfet a pris des mesures d'urgence pendant la canicule de 2022. Comment s'articulent les pratiques culturelles avec l'urgence climatique ?* »

Lucas Lopes indique que l'équipe chargée de la culture s'efforce d'identifier des espaces dotés d'ombres portées. Cependant, la végétalisation des espaces prend nécessairement du temps.

▪ Cultures croisées

« *Le quartier est marqué par la présence de nombreuses cultures. Cependant, j'ai l'impression que ces cultures ne se croisent pas.* »

« *L'association Amis du Sahel a commencé à opérer dans les années 80 avec une radio associative. Elle organise aujourd'hui une vingtaine d'expositions et de concerts par an. A priori, elle ne rentre pas dans les critères de subventionnement de "culture en partage". Qu'en est-il exactement ?* »

Lucas Lopes fait savoir que le fonds d'accompagnement à l'émergence fait partie des nouveaux dispositifs permettant d'aider les projets culturels qui ne sont pas soutenus par la collectivité chaque année. Il prévoit des critères liés au mandat politique de l'équipe municipale, notamment en matière de parité, d'accessibilité et de transition écologique.

« *A la place des Capucins et dans la rue Elie Gintrac, les nouvelles populations tendent à se regrouper le soir dans la rue, faute de lieu. Envisagez-vous de structurer ces rencontres dans des lieux culturels ?* »

Olivier Cazaux concède que les médiateurs ne parviennent pas toujours à dialoguer avec toutes les populations en question. La culture pourrait effectivement jouer un rôle de facilitateur.

MOBILITES DOUCES

Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés

Didier Jeanjean constate que la grande majorité des habitants a désormais conscience de la nécessité de changer les habitudes du quotidien face à l'urgence climatique. Dans l'espace public, ce sujet couvre à la fois la végétalisation de la ville et les mobilités douces.

Le « plan marchable » mis en place par la municipalité intègre le programme « Ma Rue Respire » tous les premiers dimanches du mois, le programme « Rue aux enfants », le désencombrement des trottoirs, la création de secteurs bornés où le piéton est prioritaire ainsi que le développement de boucles de randonnées urbaines.

Par ailleurs, la municipalité s'est dotée d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE). Les habitants sont invités à participer à la construction de ce plan et du programme d'accessibilité des parcs et jardins.

Didier Jeanjean souligne que Bordeaux est la deuxième ville récompensée par le label du « Tour de France à Vélo », résultat imputable aux habitants. Cette dynamique doit être accompagnée par la mise en place de nouveaux emplacements de stationnement de vélos (véloboxs) permettant également de désencombrer les trottoirs.

Enfin, d'autres initiatives portent sur le développement de l'autopartage (« Citiz »). Une voiture en location et en autopartage peut remplacer jusqu'à 8 véhicules.

Temps d'échanges

■ Aménagements

« La Rue Marbotin manque de trottoirs, ce qui pose un problème majeur pour les personnes en situation de handicap et les enfants. »

« Le collectif "Elie ta rue" observe un constat d'impuissance chez les interlocuteurs de la ville concernant l'utilisation de l'espace public de la place des Capucins et de la rue Elie Gintrac. »

« La rue des Bouviers a subi de nombreux travaux et la voirie est défoncée. Des automobilistes continuent d'y garer leurs véhicules. La pissotière mobile est dans un état épouvantable. »

« L'accès à la gare depuis la rue de Béziers est difficile pour les piétons. »

Olivier Cazaux note que le nombre d'opérateurs de trottinettes a été réduit. L'ensemble du pôle de la gare doit être pacifié et végétalisé dans le cadre d'un projet complexe piloté par Bordeaux Métropole.

Didier Jeanjean fait savoir que les fosses de la rue Elie Gintrac seront protégées afin que les véhicules de livraison n'endommagent pas les arbres. Il encourage chacun à continuer à afficher un niveau d'exigence élevé, car la transformation de la ville n'est qu'à son commencement, avec des zones protégées pour les piétons et les résidents. Un chantier concerne la conservation du parc du secteur Amédée Saint-Germain.

« Un aménagement de la place des Maucailloux est-il prévu, notamment en matière de végétalisation du parc ? »

« Le cours de la Marne a été fermé dans le sens entrant, ce qui pose un problème pour les acteurs économiques. »

« Pourquoi l'occupation de 2/3 des trottoirs du cours Victor Hugo par les commerçants est-elle encore autorisée ? »

Olivier Cazaux fait savoir que le règlement en la matière ne peut être révisé qu'en cas de passation de propriétaires des commerces.

Didier Jeanjean comprend que les différents projets nécessitent beaucoup d'énergie dans un premier temps. Les projets d'aménagement suscitent parfois des réticences. Cependant, dans le cas du cours de la Somme, personne ne songerait aujourd'hui à renouer avec l'aménagement antérieur. De même, personne ne reviendrait sur mise en place du tramway et de l'orientation de la ville vers le fleuve. Il convient désormais de ne plus oublier la nature en ville. L'équipe municipale en poste se doit d'effectuer ce travail, notamment autour de la gare Saint-Jean.

■ Sécurité des piétons

« Le premier tronçon de la rue Leyteire est dans un état déplorable et fait courir un risque aux piétons. Nous ne savons pas si les travaux seront menés à leur terme, sachant que le retrait des potelets est une bonne idée. »

Olivier Cazaux explique que la présence de deux immeubles en péril a mis les travaux en suspens.

« La priorité donnée aux vélos met en danger les piétons dans de nombreuses zones. Les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes n'hésitent pas à accaparer les trottoirs. »

Didier Jeanjean confirme que la ville de Bordeaux nécessite de très nombreux travaux. La priorité est bien la marche et les personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, l'incivilité des cyclistes est parfois due au manque d'infrastructures pour les vélos. Le passage des boulevards à 2x1 une voie permet de mieux les sécuriser. Ce travail, qui doit se poursuivre par les cours et les quais, incombe à la mairie. A titre d'exemple, la circulation du cours de la Somme s'est déjà réduite de 4 000 véhicules par jour. Enfin, le piéton est désormais prioritaire dans les secteurs bornés.

« Les chantiers du cours de la Marne sont mal bornés, ce qui entrave la sécurité des piétons. »

Didier Jeanjean note la nécessité d'accélérer la mise en place de secteurs bornés pour les piétons dans l'ensemble des quartiers de Bordeaux. Cela nécessite de partager l'espace public. Or depuis les années 70, Bordeaux est construite autour de la voiture. Le changement est à opérer

Olivier Cazaux n'ignore pas les difficultés actuelles au cours de la Marne. Orange et Enedis interviennent actuellement dans le cadre des travaux du cours de la Marne. Le barriérage des travaux s'est avéré insuffisant au début des travaux.

Une riveraine se félicite du sens unique du cours de la Marne. Elle y habite et trouve maintenant que le calme et le silence sont revenus. Elle gagne en qualité de vie.

■ **Ma Rue Respire**

« *Ma Rue Respire est une bonne initiative. Cependant, en raison des travaux du nouveau Bus Express, la rue Elie Gintrac est devenue le déversoir de toute la circulation le premier dimanche du mois.* »

« *L'opération Ma Rue Respire se traduit par une accumulation de véhicules dans les autres rues. Le macaron des résidents est mal identifié.* »

Didier Jeanjean souligne qu'un partage équitable de la voirie constraint nécessairement la voiture. Il s'écoule alors une phase d'adaptation puis d'évaporation du trafic : c'est-à-dire que les usagers changent d'habitudes ou de mode de transport. A cet égard, la liane 9 fonctionne mieux car elle est désormais plus fréquente et ponctuelle. En 2022, le trafic a chuté tous les trimestres dans tous les secteurs de circulation.

Olivier Cazaux ajoute que l'agent de sécurité doit tenir compte des macarons lors de ses contrôles. Si nécessaire, le résident doit signaler tout dysfonctionnement par mail à la mairie de quartier.

■ **Autopartage**

« Les tarifs de l'autopartage sont encore trop peu attractifs. »

Olivier Cazaux plaide depuis longtemps en faveur de l'autopartage. Cette solution devient intéressante dès qu'un usager parcourt moins de 8 000 kilomètres par an.

■ **Circulation à vélo**

« *Les véloboxs sont une privatisation de l'espace public sans gain écologique.* »

« *Je me félicite de la nouvelle piste cyclable du pont du Guit.* »

■ **Propreté**

« *Songez-vous à la mise en place de poubelles enterrées pour désencombrer les trottoirs et lutter contre la prolifération des rats ?* »

« *La rue Chantre est encombrée constamment des détritus. C'est "ma rue respire l'urine et les crottes de chien".* »

Pascal Jarry propose aux habitants que les questions restées en suspens soient traitées lors du pot de clôture du conseil de quartier.

CONCLUSION

Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente

La ville de Bordeaux lance une grande consultation sur les questions de santé. Par ailleurs, les habitants peuvent utiliser Allo Mairie et Bordeaux Proximité pour solliciter les agents de la mairie de quartier ou le médiateur municipal, le cas échéant.

Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud

Le sujet de la propreté tient Olivier Cazaux à cœur. Il est à noter que le quartier Bordeaux Sud détient le record des déchets et des encombrants laissés sur la voie publique, notamment en raison de la fermeture de la déchèterie de Paludate. En juin prochain, Bordeaux fera l'objet d'une expérimentation de déchèterie mobile, laquelle sera située à la place Duburg.